



# LES AMIS DU PORT BLANC

10 Mane Moustran - 56870 BADEN

Baden, le 20 Janvier 1993

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU MOIS DE FEVRIER

Les Adhérents de l'A.P.B sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

**SAMEDI 27 FEVRIER 1993 A 16 H 30.**

Elle se tiendra à la Salle Municipale de **BADEN**

### ORDRE DU JOUR:

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier
- 3- Informations sur les travaux en cours
- 4- Echanges de vue sur les projets à l'étude
- 5- Questions diverses

Si vous ne pouvez assister personnellement à cette assemblée, vous êtes instamment priés de nous retourner votre pouvoir dûment rempli que vous trouverez, ci-dessous. Vous pouvez soit laisser en blanc le nom du mandataire, soit y inscrire celui du Président ou de tout autre Adhérent assistant effectivement à l'Assemblée Générale.

**ATTENTION:** Nous vous rappelons, que seuls les Adhérents à jour de leur cotisation peuvent valablement participer aux délibérations et voter les résolutions présentées à l'Assemblée.

Les Adhérents désirant voir traiter une question non inscrite à l'ordre du jour doivent en faire la demande par écrit, au moins **HUIT JOURS** avant la date de l'Assemblée Générale.

Le **PRESIDENT**,  
F. GILIBERT.



### POUVOIR

Je, soussigné(e).....

demeurant.....

déclare donner pouvoir à M.....Adhérent de l'association

demeurant.....

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale du 27 Février 1993, de prendre en mon nom toute décision et participer à tout vote.

**BON POUR POUVOIR**

(date et signature)



# LES AMIS DU PORT BLANC

10 Mane Moustran - 56870 BADEN

Baden, le 20 Janvier 1993

Madame, Monsieur,

Le **PRESIDENT** et les membres du Bureau de L' **A.P.B** vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1993.

1992 a été pour notre Association une année de contacts permanents avec les Responsables élus et les Administrations, pour faire aboutir nos demandes. Ces dernières auprès du Conseil Général et de la S.A.M. (Société d'Aménagement du Morbihan) ont été concrétisées fin 1992 par la présentation d'un premier projet concernant le Mail piétonnier :

- du rond point ER LANNIC au giratoire de la cale.

Des travaux préliminaires, (passage de canalisations et câbles en souterrain) ont été réalisés en Novembre/Décembre 1992 et la suite des travaux de voirie et d'aménagement doit se faire dans le premier trimestre 1993.

Cela est un début favorable certes, mais plusieurs points sont encore à l'étude et les informations qui nous sont données sont toujours trop peu nombreuses :

- les problèmes de Parking vont, nous l'espérons, trouver rapidement une solution qui reste encore à examiner.
- quant à l'aménagement du Port, plusieurs études sont faites, sans qu'aucun résultat concret ne s'en dégage.

Aussi, nous espérons vous voir nombreux, assister à l'Assemblée Générale à laquelle nous vous convoquons pour le 27 Février à 16 H 30. Au cours de celle-ci nous pourrions ensemble faire un point plus détaillé de la situation et de nos actions à venir.

La cotisation 1993 est maintenue à 50 FRF, que vous pourrez régler, soit lors de l'A.G, soit par chèque établi à l'ordre des "Amis du Port-Blanc" adressé au Trésorier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Bureau.

**TRESORIER : Mr F. ROUCOUS 5 Mane Moustran 56870 BADEN.**